

ANNEXE  
31/12/2022

### **Périmètre des comptes annuels**

L'association SOS Loire Vivante a pour buts :

- d'organiser et de coordonner, sur le bassin de la Loire, toutes formes d'actions en faveur de la protection des fleuves et rivières sur tous les continents et plus particulièrement en Europe,
- d'organiser toutes formes d'informations et de luttes contre les atteintes à l'environnement pour la sauvegarde des équilibres fondamentaux des fleuves, rivières et milieux aquatiques,
- d'étudier et de proposer la mise en valeur du milieu naturel et humain (développement durable) des fleuves, rivières et milieux aquatiques,
- de mener toutes formes d'actions y compris des acquisitions foncières et immobilières se rapportant à l'objet de l'association par tous moyens ou voies de droit,
- de gérer les biens mobiliers et immobiliers, les fonds provenant des cotisations de ses membres, les dons ou subventions reçus et d'effectuer toutes opérations permettant la poursuite du but social.

L'association finance ses actions grâce à des subventions publiques, des mécènes privés, mais également par la facturation d'actions spécifiques auprès du public.

L'association bénéficie depuis 2022 de nouveau mode de financement grâce au Programme Open Rivers détaillé dans les « Faits Caractéristiques ».

### **Faits caractéristiques**

L'exercice comptable a eu une durée de 12 mois.

#### **Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune au bénéfice du Fonds de Dotation de Rivières Sauvages**

Le Fonds de Dotation de Rivières Sauvages a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune sur les exercices 2014 et 2016 de la part de SOS Loire Vivante pour un montant global de 75 046 €. Sur l'exercice 2021, SOS Loire Vivante a bénéficié d'un retour à meilleure fortune sur cet abandon à hauteur de 15 170 € ayant fait l'objet d'un versement de seulement 7 000 €. Le solde de l'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune se porte à la somme de 6 540 € au 31/12/2022. Le montant total restant à encaisser se porte à la somme de 14 710 € au 31/12/2022.

### Programme Open Rivers

Depuis 2022, l'Association SOS Loire Vivante participe à un dispositif internationale porté par la fondation néerlandaise Stichting European Rivers Programme et dénommé « Programme Open Rivers » consistant à aider à restaurer les rivières européennes menacées en soutenant les interventions qui conduisent à la suppression de petits barrages et à la restauration du débit des rivières et de la biodiversité.

Ce programme est promu et financé par Arcadia, et bénéficie d'une dote de 42,5 millions d'euros sur 5 ans.

Le programme Open Rivers ne pouvant financer directement les opérateurs que sont les collectivités, il est prévu que les fonds destinés à financer les projets français transitent par l'Association SOS Loire Vivante.

Cette dernière relaie et soutien ce programme en accompagnant et conseillant les opérateurs dans leurs candidatures, en traduisant en anglais, en déposant les dossiers, et bénéficie ainsi d'une quote-part du financement par le biais de frais de portage et de gestion.

Sur l'exercice 2022, l'Association SOS Loire Vivante a signé des conventions avec la fondation néerlandaise pour un total de 374 500 € dont 31 327,20 € de frais de portage et de gestion revenant à l'Association. Sur cette même année, l'Association a encaissé 53 114 € de la fondation néerlandaise et a reversé seulement 30 851,28 € aux collectivités françaises. Le solde à reverser aux collectivités est identifié dans un compte spécifique et se porte à la somme de 17 330 € au 31/12/2022.

## **Principes, règles et méthodes comptables**

### Généralités sur les règles comptables

Les présents comptes ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n°2014-03 applicable à l'exercice et arrêtés le 7 mai 2022 par le Conseil d'Administration.

En plus du règlement ANC 2014-03, les comptes ont été arrêtés en respectant les adaptations sectorielles spécifiques conformément au référentiel ANC 2018-06.

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement des éléments et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

- Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie des biens (voir tableaux d'amortissements).

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Immobilisations

### Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	960			960
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>960</b>			<b>960</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains	28 855			28 855
- Constructions	179 480	1 751		181 231
- Installations techniques, matériel outillage industriels	9 714			9 714
- Autres immobilisations corporelles	58 397	720		59 117
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>276 446</b>	<b>2 471</b>		<b>278 917</b>
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations	1 015			1 015
- Créances rattachées à des participations				
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés	656			656
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	1 137			1 137
<b>Total</b>	<b>2 808</b>			<b>2 808</b>
<b>Total général</b>	<b>280 213</b>	<b>2 471</b>		<b>282 685</b>

### Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	960			960
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>960</b>			<b>960</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Aménagements Terrains	6 000			6 000
- Constructions	159 720	4 301		164 021
- Installations techniques, matériel outillage industriels	7 610	1 090		8 700
- Autres immobilisations corporelles	38 381	7 058		45 439
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>211 711</b>	<b>12 449</b>		<b>224 160</b>
<b>Total général</b>	<b>212 671</b>	<b>12 449</b>		<b>225 120</b>

### Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 960	+ 960	+ 0
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice	-	+	-
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= <b>960</b>	= <b>960</b>	= <b>0</b>

### Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 276 446	+ 211 711	+ 64 735
Réévaluation de l'exercice			
Investissements de l'exercice	+ 2 471		+ 2 471
Dotation de l'exercice		+ 12 449	- 12 449
Cessions ou mises hors service	-	-	-
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>= 278 917</b>	<b>= 224 160</b>	<b>= 54 757</b>

### Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 2 808
Acquisitions	+
Cessions, mises hors service ou diminutions	-
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>= 2 808</b>

### Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	2 808
. à moins d'un an	2 808
. à plus d'un an	

### Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
<b>Autres immobilisations corporelles</b>			
Menuiseries	1 751		
Disque Dur interne	720		
<b>Total</b>	<b>2 471</b>		

**Tableau de variation des fonds associatifs**

<b>Libellé</b>	<b>Solde au début de l'exercice A</b>	<b>Augmentations B</b>	<b>Diminutions C</b>	<b>Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	61 753			61 753
Report à nouveau	- 33 500		5 282	- 38 782
Résultat comptable de l'exercice	- 5 282	5 282	15 444	- 15 444
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL</b>	<b>22 971</b>	<b>5 282</b>	<b>20 726</b>	<b>7 527</b>

**Fonds dédiés**

L'association n'ayant perçue aucune subvention affectée à des projets non réalisés, le tableau de suivi des fonds dédiés est néant.

**Dettes**

**Mouvements des emprunts de l'exercice**

<b>Désignation</b>	<b>Au début de l'exercice</b>	<b>Souscrits dans l'exercice</b>	<b>Remboursés dans l'exercice</b>	<b>A la fin de l'exercice</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	80 246		20 672	59 574
Emprunt divers	60 000		11 526	48 474
Dépôts et cautions reçus	380	620	380	620
<b>Total</b>	<b>140 626</b>	<b>620</b>	<b>32 578</b>	<b>108 668</b>



### Echéance des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	59 574	20 854	38 720	
Prêt France Active	48 474	11 758	36 716	
Dépôts et cautions reçus	620	620		
<b>Total</b>	<b>108 668</b>	<b>33 232</b>	<b>75 436</b>	

### Autres informations

#### Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 4 511 €.

Règles de calcul retenues :

- Départ volontaire
- Age estimé de la retraite : 64 ans
- Droits accumulés avec projection salariale
- Rotation lente
- Taux d'actualisation : 4 %

#### Echéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations	1 015	1 015	
Créances rattachées à des participations T.I.A.P			
Autres titres immobilisés	656	656	
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 137	1 137	
Clients et comptes rattachés	14 445	14 445	
Comptes affiliés			
Autres créances	68 594	68 594	
<b>Totaux</b>	<b>85 847</b>	<b>85 847</b>	

### Echéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes Ets de crédit	108 048	32 612	75 436	
Dépôts et cautions reçus	620	620		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 968	25 968		
Dettes fiscales et sociales	10 429	10 429		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	32 444	32 444		
<b>Total</b>	<b>177 509</b>	<b>102 073</b>	<b>75 436</b>	

### Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges					
Dépréciation	Sur immobilisations Sur stocks et en cours Sur usagers et comptes rattachés Sur comptes financiers Autres dépréciations	33 035		33 035	0

### Ventilation de l'effectif au 31 décembre 2022

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
<b>Totaux</b>	<b>5</b>	

### **Contributions volontaires en nature**

Les contributions volontaires en nature portées en pied de compte de résultat correspondent aux heures passées par les bénévoles pour animer l'association. Ces heures ont été valorisées pour un montant de 136 080 € pour l'exercice 2022.

### **Engagements reçus**

Nantissement de parts sociales Crédit Coopératif (réalisé sous seing privé) apportés par Madame Michèle Berard	15 006 €
Caution de BPI France	32 312,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 318,42 €</b>